

SITE INSCRIT

Arrêté du 3 nov. 1943.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPOLOGIE : Parc et jardin

MOTIVATION DE PROTECTION

Seuls les jardins offrent un réel intérêt. Ils forment « un décor tour à tour curieux et magnifique. On peut distinguer : le long Mail, allée entre deux hautes bordures aboutissant aux Gloriettes, point de départ des degrés conduisant aux jardins bas. (...) On attribue à Le Nôtre, le dessin de la percée au sud du château, permettant la vue du clocher de Villers Saint Frambourg à Senlis, ainsi que celui du miroir d'eau superbe que l'on découvre dans les jardins bas. Les Gloriettes sont deux petits pavillons de pierre, assez trapus, couronnés par un dôme en pierre surmonté d'un lanteron. (...) En continuant notre visite, on aperçoit la longue pièce d'eau avec ses extrémités formant des bords chantournés. Des vases et des statues sont disposés tout autour. (...) C'est incontestablement un des plus beaux parcs de l'Île de France ».

Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription

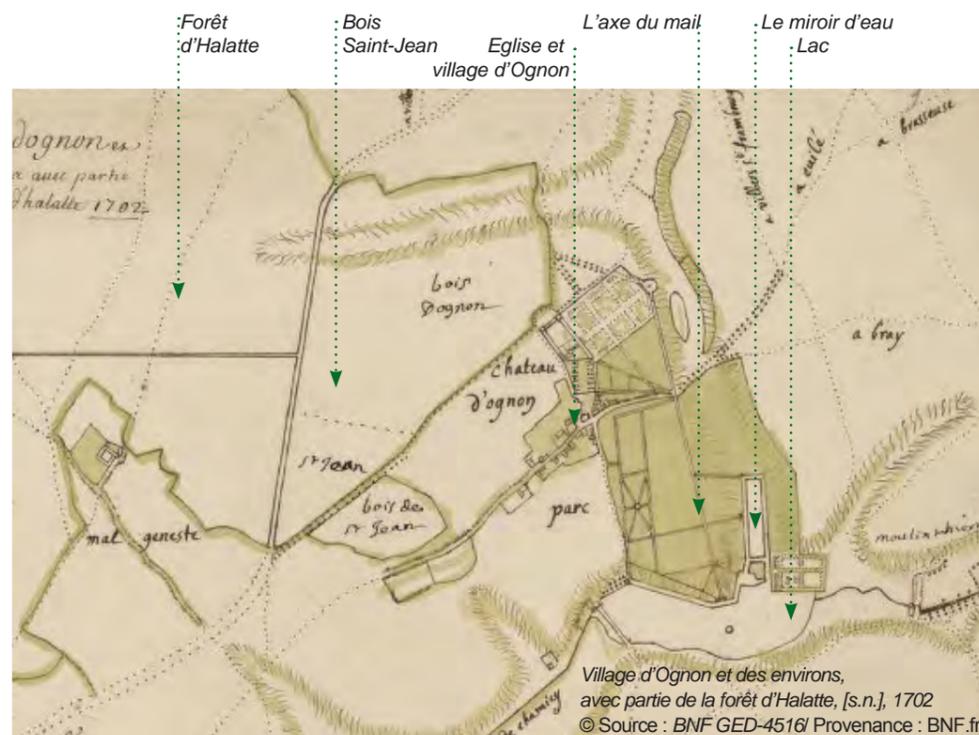
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

163,75 ha (château et parc, y compris communs, ferme, potager et partie boisée au sud-ouest)

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

- . PNR Oise Pays de France
- . Sites : inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit, (6 fév. 1970) et en partie dans le site classé de la Forêt d'Halatte (5 août 1993).
- . Monument Historique inscrit Parc du château, fabriques anciennes, statuaire et mur d'enceinte (14 déc. 1990)



En lisière de la forêt d'Halatte, en bordure de la rivière l'Aunette qui sert d'exutoire à la pièce d'eau du parc, la seigneurie d'Ognon relevait de celle de Chantilly. Le château d'Ognon est mentionné pour la première fois en 1382. Les rois de France venus chasser en forêt d'Halatte séjournent au château : Louis XII en 1511, François 1^{er} en 1526.

Le château, reconstruit au XIX^e, et sa tour féodale, tous deux endommagés pendant la seconde guerre mondiale, ont été détruits en 1957. La ferme possède encore deux tours du XVII^e siècle. Le parc conserve le témoignage des aménagements paysagers, des fabriques et de la statuaire dus aux campagnes d'embellissement successives.

L'aménagement du parc au XVII^e siècle

Artus de la Fontaine, seigneur d'Ognon à partir de 1540, fut grand maître des cérémonies sous les règnes d'Henri II à Henri III, puis ambassadeur à Constantinople et Vienne. Des revers de fortune de la famille de la Fontaine décidèrent de la vente du domaine au début du XVII^e siècle. A partir de 1610-1620 commencent les travaux d'embellissement du domaine commandés vraisemblablement par le nouveau seigneur d'Ognon, Jean Lescuyer, conseiller d'Etat et doyen de la chambre des comptes.

Un mail relie les parterres du château aux gloriettes. Cette grande allée de 520 m, orientée nord-sud, est plantée de hêtres majestueux. Le mail destiné à la pratique du jeu de Paume, fort prisé au XVII^e siècle, est bordé de petits murets destinés à empêcher la perte de la boule en bois dans les taillis. Plusieurs statues (Apollon, Minerve, Mars) datées du milieu du XVII^e siècle l'accompagnent. Les gloriettes, érigées à l'extrémité sud du parc, se composent de deux édicules carrés, voûtés en arc de cloître, amortissant le mur de soutènement de l'allée. Ils dominent un double niveau de terrasses. Sur l'escalier, les statues des vertus sont attribuées à l'atelier Guillaume Berthelot, qui travaillait en 1623 au Palais du Luxembourg, sous la direction de Salomon de Brosse, né au village voisin de Verneuil-en-Halatte.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





OGNON
145 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. site privé, ouvert exceptionnellement pour les journées du patrimoine

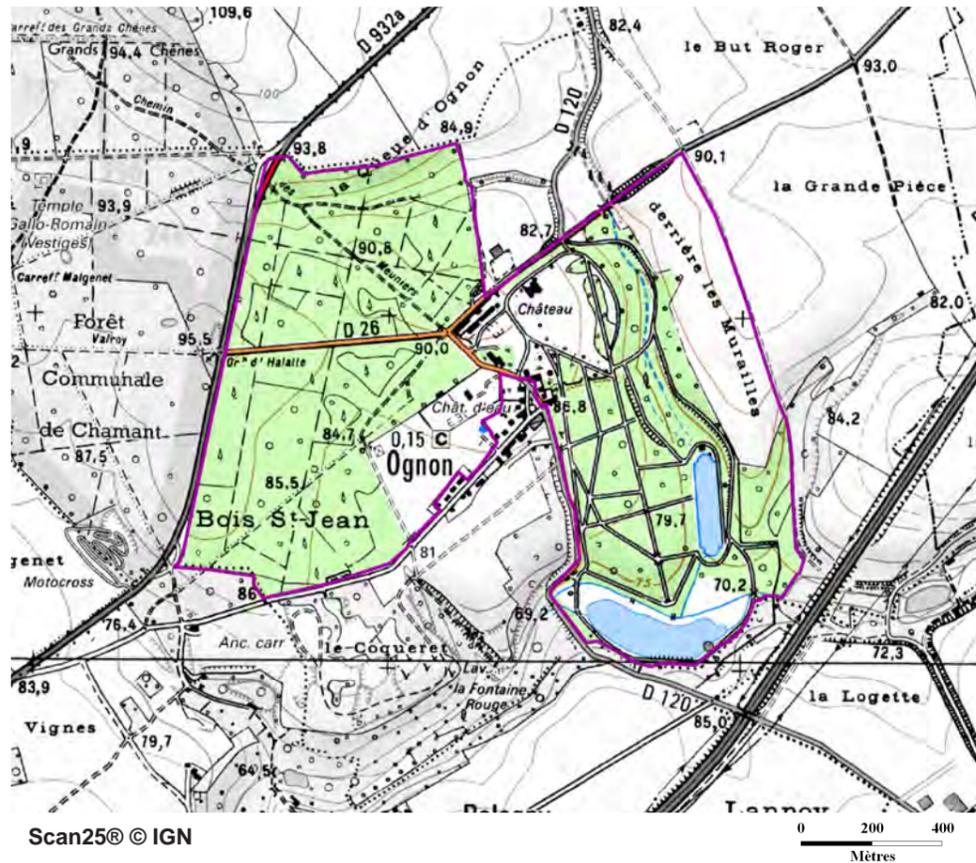
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Trois jardiniers permanents
. Document de gestion : Non

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat bon, critères lisibles
. Principales mutations :
l'autoroute A1 passe en limite sud du parc, reconstruction d'une belle demeure bourgeoise dans le fond de la propriété
Mutations secondaires :
Dynamiques naturelles

ENJEUX :
. Veiller au bon entretien du parc et de ses constructions qui constituent la partie la plus intéressante du site.
. La mise en place d'une signalétique adaptée pourrait être étudiée.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. DRAC, *Documents et dossiers pour l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques*, 1990.
. CHARAGEAT Marguerite, «Le parc d'Ognon et ses statues», Comptes-rendus et mémoires, Comité archéologique de Senlis, 1934-39
. AVELINE Antoine (1691-1743, Cartographe. Graveur), *Veüe du château parc jardins boulingrins canaux et etangs D'Ognon pres Senlis appartenans a Mr Titon, conseiller secrétaire du Roy*, BNF Collection d'Anville



Les transformations entre 1676 et le milieu du XVIII^e siècle

En 1676, le domaine est acquis par Maximilien Titon (1631-v.1711), filleul de Sully, directeur général des Manufactures et magasins d'armes royaux de France. Maximilien Titon et ses descendants qui conservèrent Ognon jusqu'à la révolution, agrandirent et réalisèrent les magnifiques embellissements du parc.

L'hypothèse d'une intervention de Le Nôtre, qui oeuvrait à Chantilly entre 1666 et 1684, a été envisagée sans pouvoir être étayée par des documents. Le dessin actuel du parc fut réalisé entre 1676 et 1723, tout comme l'aménagement du miroir d'eau bordé de tilleuls, accompagné de statues des quatre parties du monde et de vases, et de l'embarcadère (entre 1702 et 1723), du bosquet des quatre saisons, des allées du bois, du carrefour de Diane et de la salle de verdure et des parterres à la française agrémentant la façade orientale du château. Ces parterres seront remplacés au XIX^e siècle par des vallonements puis par de nouveaux parterres (intervention du paysagiste Varé).

Un parc mis en valeur

Au cours du XIX^e siècle, la propriété va connaître de grands déboisements, puis des dommages pendant la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, les maçonneries du miroir d'eau ont été refaites. Le lac, existant au XVII^e siècle, a été restauré (2004). Trois arboretum ont été créés à la place d'anciennes peupleraies. La percée vers Senlis mentionnée dans le rapport d'origine n'existe plus. Certains éléments de sculptures ont été victimes des intempéries ou de vol. Néanmoins, le parc est aujourd'hui bien entretenu et la volonté de préserver les grands tracés et la statuaire est manifeste.

La partie ouest du site inscrit d'origine du château et du parc d'Ognon est désormais inclus dans le site classé de la forêt d'Halatte, l'arrêté de site classé abroge implicitement la partie du site inscrit concerné.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut, à droite : les gloriettes.
En bas : le mail bordé de Hêtres dans le sous-bois